

Le projet propose comme élément phare de son intervention une émergence insolite et inoubliable sur le lac, accessible depuis la passerelle piétonne et cycliste du Mont-Blanc, non réalisée à ce jour.

L'emplacement de cet anneau dans le lac souhaite être compris comme une continuité contemporaine du chapelet des îles existantes dont l'île Rousseau.

L'objectif est d'offrir avec cet anneau, non seulement une attractivité ludique pour le public (baignade protégée et calme dans son ancre), mais également de lui attribuer un rôle utilitaire puisque celui-ci, sur son pourtour extérieur, accueillera le nouveau débarcadère CGN.

La coupe naïve proposée par les auteurs sur cet anneau est très expressive de la manière dont ils imaginent que cela soit vécu.

Cette proposition souhaite, avec ce geste poétique, renforcer l'attrait symbolique de Genève et de sa Rade. Cette image, qui a un fort impact dans le paysage lacustre, veut dégager un sentiment de villégiature proche du rêve.

Cette intervention, empreinte de force et de simplicité, interroge notre imaginaire sur la relation que le public peut avoir avec le lac.

Le piéton avec ce projet ne s'approprie pas seulement les rives du lac; il pourra courir sur l'eau, contempler la ville avec d'autres perspectives visuelles sur son environnement urbain, paysagé et lacustre.

Communiquer ce rêve, le faire partager avec des slogans tels que :

- « TOUS AU LAC »
- « LA RADE AUX GENEVOIS »
- « LA RADE PARADIS »
- « BONS BAISERS DE GENÈVE »

interpellent comme des revendications légitimes pour une accessibilité simplifiée, pour un environnement meilleur, pour une convivialité urbaine plus qualitative, plus solidaire et plus festive.

Le projet a été apprécié par le Jury qui a relevé cette volonté de renouveler le paysage urbain et lacustre avec une intervention puissante mais discrète.

La proposition de se baigner différemment, de dialoguer différemment, de s'approprier les lieux différemment, de valoriser différemment, d'habiter les quais différemment a séduit.